

## Thémis en procès (Montreal, 29-30 May 19)

Université du Québec à Montréal, 29.-30.05.2019

Eingabeschluss : 01.02.2019

annie champagne

Colloque jeunes chercheur.e.s du CIREM:

Thémis en procès : justice et sentiment d'injustice aux XVIe-XVIIIe siècles

L'actualité récente autant que la société d'Ancien Régime foisonne d'exemples révélant des justices parallèles aux institutions (polices, tribunaux), se déployant en marge des textes de lois et des rituels judiciaires. Inscrit aux fondements mêmes du lien communautaire et de l'ordre social, ces pratiques, que l'historien Benoît Garnot a conceptualisées par l'«infrajudiciaire», le «parajudiciaire, ou encore l'«extrajudiciaire» (Garnot 2000), se déploient dans les interstices de la justice officielle, hors de la portée de ses lieux de pouvoir et en amont des droits civil et religieux. La dix-neuvième édition du colloque «Jeunes chercheurs» du CIREM se propose d'interroger précisément les diverses formes de ce phénomène de régulation socioculturel opérant dans les zones poreuses de la justice instituée, là même où se développent les expressions du sentiment d'injustice. Une certaine conception d'une organisation sociale « juste » se dessine en filigrane de ces expressions du sentiment d'injustice, qui révèlent le seuil fluctuant de ce qui est moralement acceptable, par rapport à ce qui ne l'est pas. Dans L'Encyclopédie, le chevalier de Jaucourt rappelle d'ailleurs combien les fondements religieux et moraux de la justice dépassent largement le cadre légal pour l'établir comme baromètre du juste et de l'injuste devant permettre à chacun de « contribuer à l'avancement du bien commun » (tome 8, p. 754). Ainsi, l'accent porté sur l'injuste détourne notre attention des procédures judiciaires, des grands textes de loi et des symboles canoniques de l'imagerie judiciaire pour mieux permettre une perspective au ras du sol, plus à même de rendre compte de l'ensemble des pratiques, discours et représentations ayant cours au sein des communautés et des sociabilités modernes. Entre les soulèvements populaires et les réflexions théoriques des philosophes, à travers le miroir des œuvres de fiction et des productions artistiques, ou encore au cœur des conflits politiques et des tensions interindividuelles, la désignation de ce qui est « juste » et « injuste » comme comportement interroge jusqu'aux dimensions affectives qui rythment la vie des collectivités. Afin d'approfondir ces quelques réflexions, nous sollicitons des propositions de communication qui s'inscrivent dans l'un des axes suivants (liste non exhaustive) :

- Les médias écrits et visuels comme modes d'expression du sentiment d'injustice, représentations et constitutions de référents moraux dans la littérature et dans l'art.
- Les écarts entre les lois prescrites et leur application quotidienne, tensions entre régimes judiciaires concurrents, conflits armés et diplomatie politique.
- Revendications socioéconomiques et remises en cause étatique, motivations des soulèvements, ainsi que les sociabilités qui en émergent.

- Les productions littéraires dans leurs rapports entre elles (polémiques) et avec les autorités (censure), idées politiques et conceptions philosophiques du peuple.
- Les lieux d'expression de l'injustice, rumeurs et mobilité de l'affect, la spatialisation de l'émotion collective.

De nature interdisciplinaire, ce colloque est l'occasion pour les jeunes chercheurs et chercheuses (soit à la maîtrise, au doctorat ou au postdoctorat) de divers horizons - histoire, histoire de l'art, philosophie et littérature - de mettre en commun leurs réflexions concernant la justice et le sentiment d'injustice, et ce, dans la multitude de formes qu'ils ont pu avoir été vécus et exprimés dans l'Europe des 16e, 17e et 18e siècles.

L'événement se tiendra à l'Université du Québec à Montréal, les 29 et 30 mai 2019. Les communications, inédites et en français, ne devront pas dépasser les vingt minutes allouées à chacune des participantes. Les propositions de communication (titre et résumé de 250 mots, niveau d'étude et affiliations institutionnelles) devront être envoyées au comité organisateur avant le 1er février à l'adresse suivante : [colloque.etudiant.cirem.2019@gmail.com](mailto:colloque.etudiant.cirem.2019@gmail.com). Les Cahiers du CIERL (Éditions Hermann, Paris) accueilleront les articles issus des communications après examen par le comité organisateur et scientifique du colloque

Quellennachweis:

CFP: Thémis en procès (Montreal, 29-30 May 19). In: ArtHist.net, 23.01.2019. Letzter Zugriff 13.05.2026.

<<https://arthist.net/archive/20007>>.